

Stéphane Troussel
Président du Conseil départemental

Réf. : DBFCG/JS/ N°

Affaire suivie par : Jonathan Sapène
Tél : 01.43.93.91.00

Bobigny, le **07 DEC. 2017**

Madame la Députée,
Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Sénateur,

J'attire votre attention sur le montant du fonds de soutien aux Départements les plus en difficultés attribué à la Seine-Saint-Denis.

Le projet de loi de finances rectificative pour 2017 en cours d'examen au Parlement prévoit en effet pour le Département de la Seine-Saint-Denis un montant de 9,6 millions d'euros au titre du fonds de soutien, à mettre en regard de l'augmentation de près de 20 millions d'euros de l'allocation RSA supportée par le Département au cours de l'année 2017.

Depuis 2011, les dépenses liées à l'allocation RSA ont progressé 152 millions d'euros en Seine-Saint-Denis, passant de 337 à près de 490 millions d'euros en 2017, soit une hausse de 45 %. Sur la même période, la compensation de l'Etat est passée de 260 à 310 millions d'euros, ce qui conduit à un reste à charge pour le Département de 180 millions d'euros en 2017, contre 76 millions d'euros en 2011. Ce reste à charge est depuis plusieurs années le plus élevé de France métropolitaine.

A la fin de l'année 2017, il manquera près de 20 millions d'euros au Département pour rembourser la dernière mensualité du RSA à la Caisse d'allocations familiales.

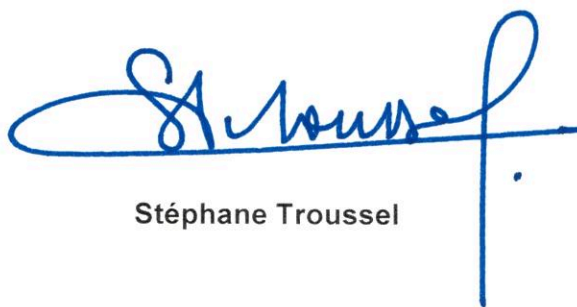
Le fonds attribué au Département est donc très insuffisant et ne lui permet pas d'assurer ses missions de solidarité nationale. Il n'apporte par ailleurs aucune solution pérenne au problème central du financement des allocations individuelles de solidarité.

Pour mémoire, l'année dernière, ce sont 24 millions d'euros qui avaient été alloués sur fonds d'urgence pour les mêmes raisons.

La priorité aux quartiers populaires réaffirmée par le Président de la République lors de ses déplacements à Clichy-sous-Bois et à Tourcoing semble donc hélas loin de se traduire dans les faits puisque nous subissons encore une fois si rien n'est fait une baisse des moyens pour la Seine-Saint-Denis.

Je vous invite donc à intervenir durant les débats parlementaires et par voie d'amendement pour que l'aide apportée à la Seine-Saint-Denis soit à la hauteur des enjeux.

Comptant sur votre mobilisation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stéphane Troussel', with a long horizontal stroke extending to the right and a vertical line extending downwards from the end of the signature.

Stéphane Troussel